



Les Entreprises Dufour

Votre partenaire 100% régional

Dany Dufour

Andréanne Dufour

130, principale

St-Eugène-d'Argentenay

G0W1B0

téléphone Bureau : 418-276-1478

Dany

Poste 2063

cellulaire 418-218-1473

dany@lesentreprisesdufour.com

Andréanne Poste 2064

cellulaire 418-618-7899

andreanne@lesentreprisesdufour.com





AVIS A LA POPULATION



Journal Écho d'Argentenay

Le journal appartient à chacun d'entre nous et tout le monde peut participer à l'élaboration de son contenu. Vous avez la possibilité d'offrir vos services, de vendre ou d'acheter des articles.

Les organismes communautaires y présentent leurs activités; les commerçants ont l'opportunité de publiciser leur entreprise. Pour les personnes qui désirent élaborer sur un sujet en particulier, faire des remerciements, offrir vos souhaits ou autres par le biais du journal n'ont qu'à communiquer au 418 276-1787

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC MARIA-CHAPDELAINE
MUNICIPALITÉ DE ST-EUGÈNE-D'ARGENTENAY

PROCÈS-VERBAL

Séance régulière du conseil municipal Tenue le 02 juin 2025

Séance régulière de la municipalité de St-Eugène-d'Argentenay tenue le 02 juin 2025 à 19:00 à la salle communautaire de St-Eugène-d'Argentenay à laquelle étaient présents le maire M. Gilles Dufour et les conseillers suivants :

M. Dario Perron

Mme Camille Sasseville Mme Véronique Belley M. Dany Labrecque M. Alain Sasseville

Absent: M. Alexandre Dufour

Assiste également à cette séance régulière madame Karine Ouellet, directrice générale / greffière-trésorière.

RÉSOLUTION 2025-06-062

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement :

QUE l'ordre du jour soit accepté en laissant le varia ouvert pour qu'il y ait possibilité d'y inscrire d'autres éléments jusqu'à l'épuisement dudit ordre du jour.

RÉSOLUTION 2025-06-063

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 05 MAI 2025

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement :

QUE les membres du conseil de la municipalité de St-Eugène-d'Argentenay renoncent à la lecture du procèsverbal de la séance régulière du 05 mai 2025, celui-ci ayant été transmis depuis quelques jours.

RÉSOLUTION 2025-06-064

COMPTES PAYÉS DE MAI 2025

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes payés du mois de mai 2025, telle que déposée aux membres du conseil, totalise un montant de 110 319.26\$;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement :

QUE le conseil municipal adopte la liste des comptes payés du mois de mai 2025, telle que déposée aux membres du conseil, laquelle liste totalise un montant de 110 319.26\$.

COMPTES PAYÉS DE MAI 2025

Fournisseurs	Montant		
Total des fournisseurs	93 926.44\$		

SALAIRES PAYÉS DE MAI 2025

Salaires	Montant		
Total des salaires	16 392.82\$		

RÉSOLUTION 2025-06-065

PRÉSENTATION DES REVENUS ET DES DÉPENSES AU 30-04-2025

ATTENDU QUE selon l'article 176.4 du code municipal, la secrétaire-trésorière doit déposer lors d'une séance de conseil un état des revenus et des dépenses;

EN CONSÉQUENCE:

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement :

QUE les états financiers au 30 avril 2025 soient présentés aux membres du conseil à titre informatif.

RÉSOLUTION 2025-06-066

À L'EAU PÉRIBONKA

ATTENDU QUE les membres du conseil ont reçu une invitation concernant l'évènement le plus sportif de la MRC de Maria-Chapdelaine, soit À l'eau Péribonka qui se déroulera du 24 au 26 juillet 2025;

ATTENDU QUE le souper fesse de bœuf se tiendra samedi, le 26 juillet 2025 sous le chapiteau au bord de la rivière Péribonka;

EN CONSÉQUENCE:

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement :

QUE les membres du conseil de la municipalité de St-Eugène-d'Argentenay décident de ne pas acheter de carte cette année.

RÉSOLUTION 2025-06-067

CABARET SANS LENDEMAIN

ATTENDU QUE les membres du conseil ont reçu une demande de contribution pour la tenue d'un spectacle de cirque à Dolbeau-Mistassini;

ATTENDU QUE la demande provient de M. Maxime Girard, président de la Fondation 33;

EN CONSÉQUENCE:

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement :

QUE les membres du conseil de la municipalité de St-Eugène-d'Argentenay décident de donner un soutien financier de l'ordre de 250.00\$ pour cet événement.

RÉSOLUTION 2025-06-068

CONTRAT - ACHAT TRAMPOLINE GÉANT

ATTENDU QUE les membres du conseil ont décidé d'acheter un trampoline géant;

ATTENDU QUE nous avons eu des subventions provenant du Regroupement Loisirs & Sports, de Desjardins Caisse du Nord du Lac St-Jean, de l'Association de développement de St-Eugène ainsi que de la MRC de Maria Chapdelaine;

EN CONSÉQUENCE:

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement :

QUE nous acceptions la soumission de Playtec pour l'achat d'un trampoline géant au montant de 24 336.00\$ plus les taxes.

QUE nous acceptions la soumission de l'entrepreneur Excavation & Bordures G.R. pour la préparation du terrain au montant de 1 650.00\$ + les taxes.

RÉSOLUTION 2025-06-069

CONTRAT ÉLECTRICITÉ - PARC PUMPTRACK

ATTENDU QUE les membres du conseil veulent faire l'achat de luminaires au parc de la pumptrack;

ATTENDU QUE nous avons demandé une soumission à l'entreprise L. Demers & Fils concernant l'achat, l'installation et quelques travaux d'électricité au parc;

EN CONSÉQUENCE:

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement :

QUE nous acceptions la proposition pour les travaux ci-haut mentionné au montant de 12 343.00\$ + les taxes.

RÉSOLUTION 2025-06-070

ENGAGEMENT AU POSTE SAISONNIER D'EMPLOYÉ MUNICIPAL

ATTENDU QUE NOUS avons affiché le poste d'employé municipal saisonnier et que nous avons passé des entrevues;

EN CONSÉQUENCE:

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement :

QUE les membres du conseil de la municipalité de St-Eugène-d'Argentenay acceptent l'engagement de M. Bernard Cloutier au poste saisonnier d'employé municipal suites aux recommandations du comité de gestion;

QUE ces conditions salariales soient inscrites au rapport du Service des ressources humaines 2025 et que M. le maire soit autorisé à signer ce rapport concernant les conditions de travail des employés.

RÉSOLUTION 2025-06-071

MODÈLE DE RÉSOLUTION POUR LES ORGANISMES MUNICIPAUX DONT LE TERRITOIRE EST VISÉ PAR LE PROJET - COOPÉRATION ET GOUVERNANCE MUNICIPALE DU FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ, SOUS-VOLET COOPÉRATION INTERMUNICIPALE

ATTENDU QUE la municipalité de St-Eugène-d'Argentenay reconnaît avoir lu et pris connaissance du Guide du demandeur concernant le volet – Coopération et gouvernance municipale du Fonds régions et ruralité, sousvolet Coopération intermunicipale;

ATTENDU QUE les organismes municipaux de Notre-Dame-de-Lorette, Péribonka, Saint-Augustin, Saint-Eugène-d'Argentenay, Sainte-Jeanne-d'Arc, Saint-Stanislas désirent présenter un projet d'« Intégration de 6 nouvelles municipalités à l'Équipe d'urbanisme de la Régie » dans le cadre du volet Coopération et gouvernance municipale du Fonds régions et ruralité;

EN CONSÉQUENCE:

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement :

QUE Le conseil de la municipalité de St-Eugène-d'Argentenay s'engage à participer au projet de « Intégration de 6 nouvelles municipalités à l'Équipe d'urbanisme de la Régie »

QUE le conseil accepte d'assumer une partie des coûts, à savoir l'apport minimal exigé dans le cadre du programme;

QUE le conseil nomme la Régie intermunicipale GEANT, organisme responsable du projet, et autorise le dépôt du projet dans le cadre du volet – Coopération et gouvernance municipale du Fonds régions et ruralité, sous-volet Coopération intermunicipale;

QUE le conseil désigne, la directrice générale et le maire pour signer tout document nécessaire ou utile ou demandé par l'organisme municipal responsable du projet aux fins de la présente demande de subvention.

RÉSOLUTION 2025-06-072

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement :

QUE la présente séance soit levée à 19h34.

Gilles Dufour

Maire

Karine Ouellet

Directrice générale / greffière-trésorière

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC MARIA-CHAPDELAINE
MUNICIPALITÉ DE ST-EUGÈNE-D'ARGENTENAY

AVIS PUBLIC

Aux citoyens de la municipalité de St-Eugène-d'Argentenay.

Avis public est donné de ce qui suit :

Une session spéciale sera tenue le lundi, le 28 juillet 2025 à 18h30 au bureau municipal de St-Eugène-d'Argentenay.

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la session.
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
- 3. Dossier: Eau potable- 1023, Principale.
- 4. Second projet de règlement d'amendement no 224-2025 modifiant le règlement de zonage numéro 135-2011 relativement à l'augmentation de la marge avant pour la zone H13.
- 5. Dérogation Mineure : piscine Mélyssa Boisvert
- 6. Dérogation Mineure : galerie- Rémy Boisvert.
- 7. Résolution d'intention au regard du projet de mutualisation du service de traitement des eaux potable et usée et approbation du dépôt d'une demande au FRR.
- 8. Période de questions.
- 9. Levée de l'assemblée

DONNÉ à Saint-Eugène-d'Argentenay ce 17^{ième} jour de juillet 2025.

Karine Ouellet

Directrice générale / greffière-trésorière

certificat de publication

Je, soussigné, Karine Ouellet, directrice générale / greffière-trésorière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis le 17^{ième} jour du mois de juillet 2025 en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 17^{ième} jour de juillet deux mille vingt-cinq.

Karine Ouellet

Directrice générale / greffière-trésorière

Prendre note que pour les mois de juillet et août 2025 il n'y a pas de MESSE ni D'ADACE.

Reprise des célébrations en septembre.



A ÉTÉ ACCUEILLI AVEC JOIE DANS NOTRE COMMUNAUTÉ samedi le 5 juillet 2025

Blanche Dufour , né le 1 juillet 2024 enfant de Stéphanie Harvey et Pascal Dufour

Marraine : Véronique Grimard Parrain : Guillaume Dufour

MOITIÉ-MOITIÉ

La vente de moitié-moitié va bon train. Prochain tirage le 7 septembre après l'ADACE

En vente au bureau Municipale et auprès

membres du Comité de Gestion

Moitié

Moitié

Il est toujours temps pour payer votre capitation. Pour maintenir les services à notre Communauté, nous avons besoin de votre contribution.

Merci à l'avance et merci pour ceux dont la cotisation est déjà reçu

Nous offrons nos plus Sincères Condoléances à la famille de Mme Rachel Tremblay décédée le 29 juin 2025 autrefois de notre paroisse. Elle était la sœur de MM. Réjean et Rodrigue Tremblay de notre paroisse.

Avis à la population

Demande de Permis de Construction

Le printemps est arrivé et le temps des rénovations aussi!

La municipalité de St-Eugène tient à rappeler que vous devez obtenir un permis AVANT la réalisation de vos travaux afin de ne pas retarder vos projets, Veuillez prévoir un délai entre votre demande de permis, l'étude et l'émission de celui-ci.

Remplissez le formulaire de demande de permis disponible au bureau municipal durant les heures d'ouverture. Remettez-le dûment rempli.

Après l'étude du dossier, nous émettrons votre permis ou certificat d'autorisation et vous pourrez réaliser vos travaux en toute quiétude.

PISCINES RÉSIDENTIELLES

** Les inspecteurs passeront prochainement. **

Vous avez une piscine à la maison? Creusée, semi creusée, hors terre, démontable... Un membre de l'équipe du Service de l'urbanisme de la Régie intermunicipale du GÉANT inspectera votre piscine au cours des prochaines semaines.

Toutes les piscines résidentielles et des catégories de spas seront vérifiées afin d'assurer leur conformité, dans un souci de réduire les risques de noyade de jeunes enfants, qui sont encore trop nombreuses à survenir chaque année.

Ces inspections font suite à la révision du Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles du gouvernement du Québec, qui s'applique dorénavant à toutes les piscines, et ce, peu importe leur date d'installation.

Les propriétaires d'une piscine résidentielle ont jusqu'au 30 septembre 2025 pour rendre leurs aménagements conformes. Si vous êtes absent lors du passage de notre équipe, un mémo sera laissé à votre porte pour vous informer que l'inspection a eu lieu malgré votre absence.

Vous prévoyez vous absenter pour une longue période et ne souhaitez pas recevoir de mémo?

Veuillez communiquer avec nous à l'avance pour nous en aviser à l'adresse suivante : dg@argentenay.ca

Merci de votre collaboration!





N'hésitez pas à vous inscrire si ce n'est pas déjà fait!

CET AUTOMNE, si vous désirez suivre un cours SANS FRAIS de téléphones cellulaires ou de tablettes, soit ANDROID ou APPLE, téléphonez à la Municipalité au 418.276.1787.

Pour vous sentir plus à l'aise sur ces appareils ou simplement apprendre de nouveaux trucs.

La date et l'horaire seront déterminés en septembre.



Comité bénévole St-Eugène d'Argentenay

Avis important

Suite à un changement important sur la loi des transports seulement le transport médical sera dorénavant accepté et ce, à partir du premier septembre 2025.

Pour plus de renseignements sur votre demande de transport vous pouvez appeler la coordonnatrice

Tél: 418-671-1016

Merci pour votre compréhension.



Municipalité de Saint-Eugène d'Argentenay

Information

Sécurisez votre piscine extérieure pour prévenir tout risque de noyade

Au plus tard le 30 septembre 2025, suivant le règlement provincial sur la sécurité des piscines résidentielles, tous les propriétaires de piscine pouvant contenir 60 cm d'eau ou plus, qu'elles soient hors terre, creusées ou même démontables (gonflables ou autres). Tous les propriétaires doivent se conformer à la règlementation, peu importe la date d'installation de la piscine.

La municipalité peut vous aider en adressant une demande de permis comme mentionné à la règlementation municipale. Pour de plus ample information, vous pouvez consulter les informations sur internet à l'adresse :

Gouvernement du Québec Sécurité des piscines résidentielles Merci de votre attention!

Le Centre de Conditionnement physique a été agrandi et réaménagé pour offrir un meilleur service.

N'hésitez pas à vous abonner, 50.00\$ payable annuellement par personne.



Pour autres détails et abonnement, communiquez au bureau de la Municipalité. Tél : 418.276.1787

VENDRE : Petit Congélateur avec roulettes en dessous.

Prix très bas : 250.00\$ à l'état neuf.

A DONNER : Deux étagères de TV à donner, couleur bois.

Pour infos: 418.276.2692

Concours- Tirage mensuel

Félicitations Mme Nancy Puneault

Le tirage au sort a été fait par

M. Françis Tremblay

Pour le *MOT DÉBROUILLÉ* du mois de Août 2025, merci de nous apporter votre réponse avant le 28 août 2025. Le gagnant(e) se mérite un certificat-cadeau de 20.00\$ au Dépanneur JD ou Restaurent 4 saisons.

Un nouveau défi : Les mots débrouillés. Trouvez les mots à débusquer, puis repérez les dans la grille. Les mots débrouillés sont un défi supplén pire! Nom : _____ Mot débrouillé : _____ Téléphone : ______ INDICE: CHANTEUSE Mot de 8 lettres N -M -A N D R G N S G G G 0 A R 0 A 0 M F M N U B Α A T C A M E S G 0 R N U N B N B O T R T N R 0 A R MOT DÉBROUILLÉ: ___ __ __ ___ 1. Cylindre **BBEINO** B ___ I ___ C __ N __ A __ 2. Période de divertissements AAACLNRV 3. Ange **BCEHINRU** C ___ R ___ I __ 4. Substance alimentaire ACCHLOOT C __ _ C __ _ A __

5. Mur peu épais CILNOOS

C___I__N

Notez que les indices 13 et 14 ont été camouflées.

6. Personne avec qui l'on travaille	CEEGLLOU	CLU
7. Assemblée d'évêques	CCEILNO	C C E
8. Crustacé	CEEERTTV	C V T
9. Insigne portant un emblème	CENOSSU	E S N
10 . Démonstration enthousiaste	EFFINOSU	E U O
11. Délicatesse morale	ACEEEGLN	E G C
12. Partie du tube digestif	ACEMOST	E O C
13 . Substance composée d'amidon	CEEFLU	
14. Cohérent	EGILOQU	555
15. Manque de nécessaire	AEEPRTUV	P V T
16 . Faible lumière	BEEMNOPR	P O R
17. Petit balai pour l'époussetage	AELMPUU	P M U
18. Parole	OOPPRS	P P
19. Mammifère carnassier	AMPU	P A
20 . Révolution	AINOORTT	R A O
21. Pays	EISSSU	S S

22. Partie extérieure ACEFRSU

Comités

CLUB ÂGE D'OR HARMONIE

Présidente Mme Claire Perron
Vice-Présidente Mme Ghislaine Perron
Secrétaire Mme Angèle Labrecque
Trésorière Mme Rachel Fortin
Administrateur(trice)s Mme Françoise Imbeault

M. Normand PerronM. Denis Verge

COMITÉ BÉNÉVOLES

Présidente Mme Micheline Dufour
Vice-Président M. Georges -Henri Lavoie
Secrétaire-trésorière Mme Lucie Guimond
Administratrices Mme Lisette Gagnon
Mme Annick Sauvageau

Coord. TransportMme Lucie GuimondTransporteursMme Hélène Boudreault

Mme Jeanine Caouette M. Laurent Côté

Mme Lisette Sauvageau

M. Normand Labeaume M. Alain Sasseville Mme Lisette Sauvageau

ADS

Président M. Yvan Gauthier

Vice-Président M. Gaston Rousseau

Secrétaire Mme Jeanine Caouette

Directeur(trice)s Mme Micheline Belley

Mme Mélissa Larouche M. Romuald Potvin Mme Camille Sasseville

Représentant de la mun. M. Gilles Dufour

ORDRE SÉCULIER FRANCISCAIN

PrésidenteMme Lise BouchardVice-PrésidenteMme Rita St-PierreSecrétaire-trésorièreMme Yolande Labrecque

Comité de Gestion

Communauté Chrétienne St-Eugène d'Argentenay

ResponsablesMme Claire PerronSecrétaireMme Rachel FortinSecrétaireMme Carole PerronMembresMme Ghislaine PerronM. Raymond Sauvageau

M. Denis Verge

COMITÉ ST-VINCENT-DE-PAUL

Présidente Mme Françoise Imbeault
Vice-présidente Mme Emilienne Bouchard
Trésorière Mme Jeanne Bouchard
Secrétaire Mme Léona Lavoie
Directrices Mme Lise Doucet
Mme Françoise Gauthier

Mme Françoise Gauthier Mme Yvonette Tremblay

COMITÉ DES LOISIRS

PrésidenteMme Sophie BouchardVice-présidentM. Jean-Guy Gagnon

Secrétaire

Trésorière Mme Mélissa Larouche
Directeur(trice)s Mme Micheline Belley

Mme Mélissa Boutin M. Christopher Lavoie

COMITÉ BIBLIOTHÈQUE

Responsable Mme Angèle Labrecque **Bénévoles** Mme Jeanne Bouchard

Mme Micheline Dufour Mme Rachel Fortin Mme Lisette Gagnon Mme Françoise Gauthier Mme Brigitte Perron Mme Marielle Rousseau Mme Annick Sauvageau

Mme Léane Shore

COMPTOIR VESTIMENTAIRE

Présidente Mme Françoise Imbeault **Directrices** Mme Micheline Belley

Mme Léona Lavoie Mme Lise Doucet Mme Sylvie Thomas Mme Cécile Vallée

Délicieux Smoothies aux fraises et bleuets

Ingrédients:

- 1 tasse de fraises
- 1 tasse de bleuets
- 1 tasse de yogourt
- 1 tasse de jus de pommes
- 1 cuillère à thé de miel
- quelques glaçons



- 1. Laver les fruits
- 2. Coupez les fraises en dés
- 3. Mettre tous les ingrédients dans le mélangeur et réduire en liquide.
- 4. Servir froid!



Smoothie aux bleuets et banane

Ingrédients:

- 1 tasse de bleuets surgelés
- 1/2 tasse de yogourt à la vanille
- 1/2 tasse de lait
- 1 banane bien mûre



- Laver les fruits à l'eau fraîche.
- À l'aide du robot culinaire, mélanger tous les ingrédients jusqu'à consistance uniforme.
- Servir aussitôt ou réfrigérer jusqu'au moment de servir.



Venez vous divertir les mercredis et jeudis jusqu'au 21 août à la salle communautaire. Apportez votre consommation!

Août 2025									
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi 2	Dimanche 3			
4	Comptoir Vestimentaire 13h00 à 15h00 Bibliothèque 18h30 à 19h30	Spectacle d'été Camping À 19h30	Spectacle d'été Camping À 19h30	8	9	10			
11	Comptoir Vestimentaire 13h00 A 15h00	Spectacle d'été Camping À 19h30	Spectacle d'été Camping À 19h30	15	16	17			
18	Comptoir Vestimentaire 13h00 à 15h00 Bibliothèque 18h30 à 19h30	Spectacle d'été Camping À 19h30	Spectacle d'été Camping À 19h30	22	23	24			
25	Comptoir Vestimentaire 13h00 À 15h00	27	28	29	30	31			